

PRÉSENT
CULTURE
EN DANGER ?

FESTIVAL
Nourrir
Autrement

WORKSHOP
« Photo walk »

ADOLPHE HARDY
Exposition
DoDéC'ART



Centre
culturel
Dison

multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ
-NOUS**

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h

mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

Sommaire

Dossier

- 4 Culture en danger ?
- 7 Focus sur les six centres culturels de l'arrondissement !

Culture

- 11 À venir au Centre culturel de Dison
 - Cabarets de fin de saison
 - Photo walk !
 - Thé dansant
- 11 Festival Nourrir Autrement
 - Collage sauvage
 - Écriture sauvage

Bibliothèque

- 13 Coup de pouce et activités

Associations

- 14 Chez les amis d'Adolphe Hardy
- 15 Nicole Collins : omelette verte aux saveurs variées

Commune de Dison

- 17 Fair-O-Mètre
- 18 Police : comment déposer plainte ?
- 18 État civil
- 19 Territoire et mobilité : appel à candidatures
- 19 Brocante du Souvenir

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison
Impression 6200 exemplaires
Distribution gratuite en toutes boîtes

Rédaction :

Laura Perez Castellano

Mise en page :

Centre culturel de Dison

Publicités :

Amandine Moreau

Impression :

Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison
Rue des Écoles 2 - 4820 Dison

087 33 41 81

presence@ccdison.be

BCE 0418 459 582

www.ccdison.be

📍 @ccdison

Édito

Avez-vous déjà entendu parler du principe de non-régression ? Ce principe juridique général interdit aux autorités de diminuer le niveau de protection des droits fondamentaux déjà acquis, sauf justification impérieuse et proportionnée.

O r, indéniablement, le capitalisme, en tant que logique systémique d'accumulation, continue du capital, tend à soumettre l'ensemble des sphères sociales - travail, nature, culture - aux impératifs de rentabilité et de marchandisation, et cette dynamique entre directement en tension avec le principe de non-régression des droits. En cherchant, par exemple, à flexibiliser le travail, à réduire les dépenses publiques ou à déréguler les marchés, les logiques libérales engendrent des réformes qui affaiblissent les acquis sociaux et les protections juridiques. Ainsi, les décisions actuelles de notre gouvernement pourraient avoir un impact fondamental sur le « moteur » culturel de notre pays. La culture - entendue comme bien commun, transmission du savoir, et autonomie de la pensée - pourrait ainsi se voir progressivement subordonnée à des logiques de rentabilité et de concurrence ; ce qui affaiblira sans aucun doute son rôle critique dans

une démocratie. La marchandisation de la culture, la précarisation de ses acteur-trices, la concentration des médias ou la réduction des financements publics constituent autant de formes de régression qui touchent à la qualité même de la vie démocratique. Or, la culture, au sens large, fait partie du socle des droits fondamentaux, et son accès ne peut être soumis aux seules règles du marché, sans atteinte à l'égalité et à la dignité. Le principe de non-régression s'applique donc aussi à la préservation des institutions culturelles et de leur mission d'intérêt général. Une société qui accepte la régression de ses droits sociaux, environnementaux et culturels au nom de l'accumulation capitaliste se détourne des fondements mêmes de l'État de droit démocratique ; lequel repose sur la progression constante des droits et la transmission équitable des savoirs. Voilà pourquoi des voix s'inquiètent, s'élèvent, s'irritent, et il ne fait aucun doute que les débats seront vifs dans les prochains mois. Bel été et à bientôt. ●

Frédéric Muller, Directeur



Pexels

Culture en danger ?

Depuis quelque temps, une tendance inquiétante se dessine dans le discours de certaines personnalités politiques : la remise en question du caractère politique de la culture.

Ce discours, qui confine la culture à une forme de divertissement est en réalité une tentative de neutralisation de son pouvoir de transformation sociale. Car oui, la culture est politique parce qu'elle dit le monde tel qu'il est, et esquisse des pistes d'évolutions. Elle s'est toujours située dans le champ politique et doit le rester. Aux impacts des mesures des Gouvernements fédéral et wallon qui mettent à mal le non marchand s'ajoute aujourd'hui l'annonce d'un retour à l'austérité à la Fédération Wallonie Bruxelles, qui n'épargnera aucun secteur. Pourtant, face aux grands bouclements sociétaux que nous vivons, face à la montée de l'extrême droite, la culture, au sens large, doit faire partie des investissements prioritaires dans notre société, comme l'éducation, la santé et le social, pour nourrir la vitalité de la démocratie et construire un futur désirable, au service du bien commun. Pour ce dossier, Présence a interrogé des professionnels du secteur, et notamment les directions des six centres culturels de l'arrondissement de Verviers (voir p. 7-9), pour rappeler que la culture n'est pas un luxe, et qu'elle ne doit pas le devenir !

INTERVIEW

« Dès que nous le pouvons, nous rappelons que la culture est essentielle ! »

— Régis Cambron, Vice-président de l'Association des centres culturels, membre du Conseil supérieur de la Culture et Président de la Chambre de concertation de l'action culturelle territoriale.

Présence : Dans plusieurs cartes blanches, l'ACC rappelle le caractère « essentiel » de la culture, le choix de ce terme est important ?

Régis Cambron : Lors de la pandémie de la COVID-19, le champ culturel a été qualifié de « non

essentiel », mot choisi par les politiques pour qualifier ce qui était indispensable et ce qui ne l'était pas. Cette appellation faisait fi de dimensions essentielles pour chaque individu. Les populations humaines sont grégaires au sens noble du terme, on ne peut se construire sans relations. On voit maintenant la souffrance mentale et les impacts psychiques induits par la gestion politique de cette pandémie. C'est le cas des jeunes en particulier, mais également pour les anciens, qui ont dû faire face à un profond isolement. Nous avons pris la mesure de cette « essentialité » à diffé-

rents niveaux. En dehors de cette marginalisation du secteur culturel à laquelle je faisais référence, le fait d'être qualifié comme « non essentiel » induisait dans le champ politique une diminution de l'intérêt à y injecter de l'argent.





Certain-es de nos représentant-es politiques remettent en question le bien-fondé d'une culture subsidiée, voire d'un ministère de la culture. Que pensez-vous de ces discours ?

On constate effectivement un durcissement des langages politiques, avec un débat qui est très centré sur l'utilité sociale, plutôt que sur les bienfaits sociaux. Ce qui est préoccupant, c'est la manière dont les gens peuvent comprendre les choses, dans cette tendance à la superficialité de la perception. Il y a une banalisation de l'écrit et des discours en termes d'argumentaires, des idées innombrables sont présentées comme des évidences alors qu'elles ne sont même pas objectivées. Il ne s'agit pas ici de débats de points de vue ou de confrontations d'idées, mais plutôt d'affirmations balancées à qui mieux mieux. Dans ce contexte, il est compliqué pour les citoyen-nes lambda, et je dis cela sans volonté d'être caricatural ou péjoratif, de maîtriser les tenants et les aboutissants. Être dans la réactivité des *punchlines* par presse interposée ne permet pas à celles et ceux qui la lisent de prendre conscience des enjeux majeurs sous-jacents. Paradoxalement, alors qu'on assiste à la simplification du langage dans toute une série de domaines, la terminologie des textes légaux sur le plan des politiques culturelles est, elle, de plus en plus complexe !

Le 12 mars dernier, vous avez rencontré Elisabeth Degrise, Ministre-Présidente de la FWB, chargée de la Culture, quelles sont les perspectives qui découlent de cette rencontre ?

Le discours tenu se veut rassurant, et centré avant tout sur la préservation des acquis, avec une marge de manœuvre budgétaire restreinte. L'enveloppe restera en l'état, car l'accord du gouvernement est passé, tant au niveau communautaire que fédéral. Il y a énormément d'enjeux qui dépendent de différents niveaux de pouvoir et qui sont intriqués, il n'est pas toujours facile de mesurer l'impact de certaines décisions politiques.

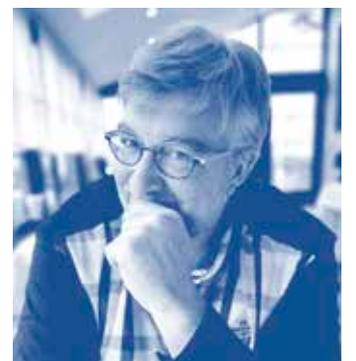
Je pense que nous sommes dans une période où de nombreuses restrictions sont cautionnées sous couvert d'austérité.

Cela provoque les réactions so-

ciales actuelles que l'on connaît. Les politiques qui prônent la doctrine libérale étaient présents dans toutes les coalitions ces 40 dernières années, on fait pourtant porter une grande partie du poids de ces choix financiers sur le seul salariat et au prix d'un détricotage systématique d'acquis sociaux, de notre sécurité sociale, du statut des services publics... La Belgique reste un paradis fiscal pour les entreprises, pourtant, le narratif privilégié est de faire passer les demandeur-euses d'emploi, les malades, les allocataires sociaux comme des « profiteurs ». Jusqu'où cela va-t-il aller ?

Est-il donc important dans ce contexte de continuer à proposer un autre narratif ?

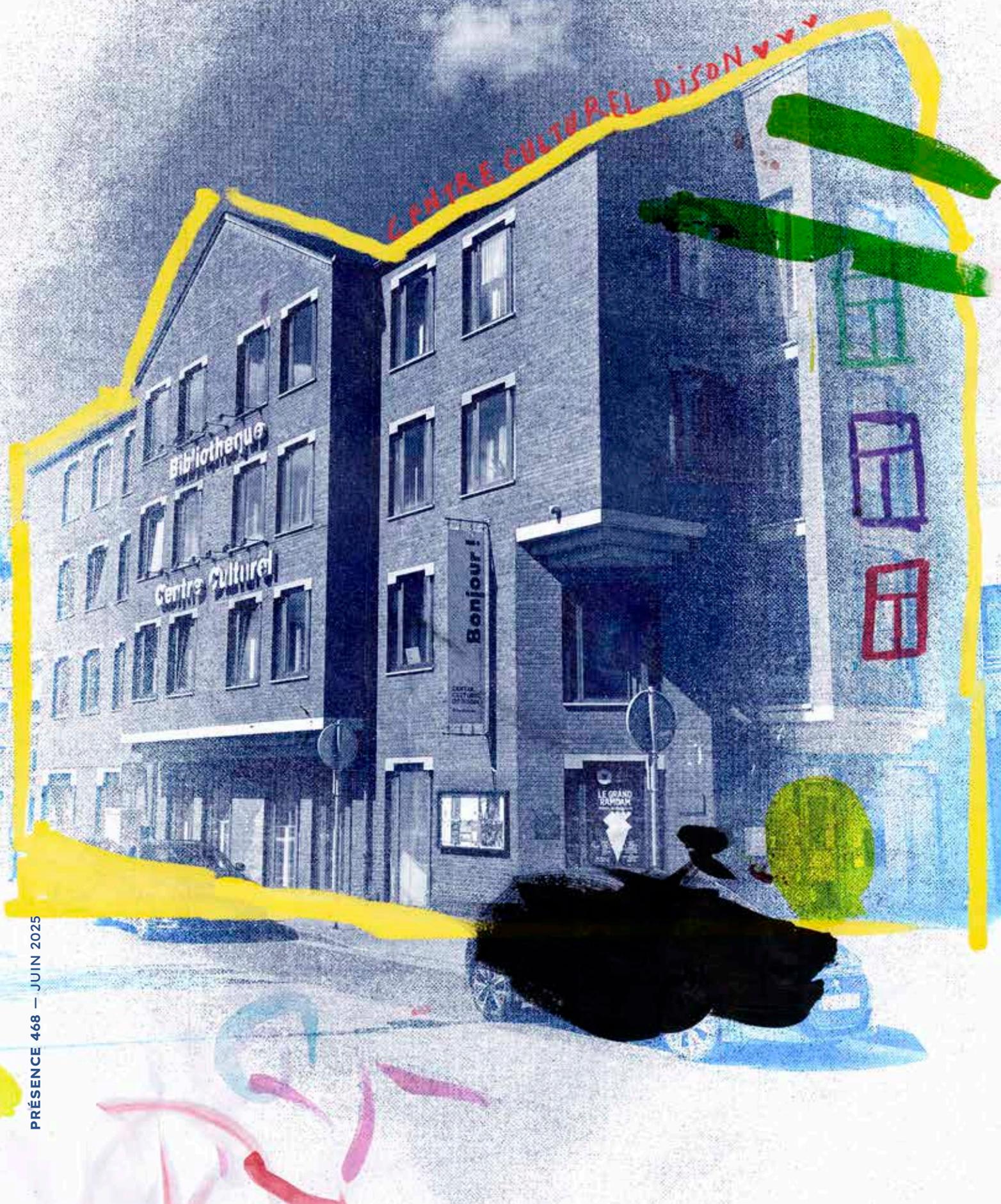
Il faut résister, s'indigner. Il faut se convaincre que l'action est toujours mieux que l'inaction, on construit en agissant. Et si l'on ne le fait pas pour soi, alors on peut penser aux générations qui nous suivent. Nous façonnons maintenant le monde de demain. L'action culturelle prépare les citoyen-nes à avoir la capacité critique de comprendre le monde, d'y vivre, de s'y intégrer, de s'y épanouir, et peut-être aussi d'agir sur son développement futur. Dans les structures culturelles, que ce soit les professionnels qui y travaillent ou les bénévoles qui s'y investissent, nous avons tous et toutes la conviction que c'est par l'action collective que l'on peut faire bouger les choses. Il n'y a pas de fatalité ! ●



De nombreuses restrictions budgétaires sont cautionnées sous couvert d'austérité.

Cela induisait également une diminution de l'attention envers tout le champ artistique et ses différents métiers. On a assisté à une érosion massive chez les technicien-nes de spectacle, chez les artistes au sens large – c'est d'ailleurs toujours le

cas – aussi par manque de statut social réel pour ce métier. Voilà pourquoi depuis, dès que des cartes blanches ou autres textes sont rédigés à l'initiative de groupes culturels, nous martelons ce mot, nous rappelons que la culture est essentielle.



PORTRAITS

Focus sur les six centres culturels de l'arrondissement !

À travers les paroles des directeurs et directrices, découvrons les spécificités de chaque centre culturel, mais aussi et surtout ce qui les rassemble : des actions tournées avant tout vers les citoyen·nes.



Frédéric Muller
Directeur du Centre
culturel de Dison

« Les centres culturels luttent pour plus de solidarité, de partage et de connaissances »

Les centres culturels sont des lieux qui offrent la possibilité aux gens d'avoir accès à la culture et à des outils de manière très démocratique au niveau financier. L'idée de lutter pour plus de solidarité, de partage, de connaissances, de participer au fait que chacune puisse exercer son rôle de citoyen·ne, c'est passionnant. C'est la mission d'éducation permanente au sein des centres culturels qui m'intéresse le plus. Elle est une réalité au Centre culturel de Dison depuis le début, liée au contexte socio-économique de la commune. Cela fait également pleinement partie de nos missions inscrites dans

Photo : le bâtiment qui abrite les locaux du Centre culturel de Dison, « pimpé » par nos soins.

le décret qui régit nos actions. Le métier de l'animation est une fonction qui n'est pas forcément bien identifiée au sein des centres culturels, et parfois réduite à un aspect ludique. Avoir la capacité d'animer des groupes, des enfants, des adultes de tous horizons, et ce, presque quotidiennement, c'est ce qu'on voit le moins et c'est pourtant une tâche noble et exigeante. L'animation, c'est ouvrir ses yeux et ses oreilles en permanence, se saisir d'une discussion, d'une observation pour élaborer des projets. J'aime l'idée que les personnes gardent une trace de leur passage au Centre culturel. Même si elles ne s'en souviennent pas, il y aura forcément des expériences, des rencontres, des moments uniques, intimes, des prises de paroles... qui participeront à leur construction. Il y a actuellement des forces politiques qui n'imaginent pas la culture comme un outil d'émancipation, cela crée forcément une rupture avec les courants de pensée qui ont fondé les centres culturels dans les années 70, avec des figures comme André Renard ou Marcel Hicter. Sur le court terme, il faudra sans doute se retrousser les manches, trouver des manières de faire perdurer nos actions. Sur le long terme, je reste optimiste, car les gens ont besoin de démocratie, de solidarité, de lieux pour se réunir, pour créer du lien. Je cite souvent une phrase de Franck Lepage, militant pour l'éducation populaire, « l'ardeur, ça compte ». À Dison, il y a des difficultés, des frustrations, mais nous continuons à travail-

ler, simplement parce que nous croyons à un monde meilleur.

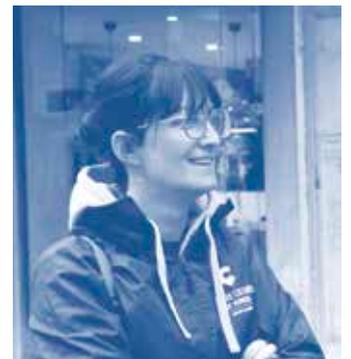


Catherine Scurole
Directrice du Centre
culturel de Theux

« La culture permet d'appréhender le monde avec les meilleurs outils possibles »

Le Centre culturel de Theux est le plus jeune de l'arrondissement, il a été reconnu en 2004. J'ai commencé en tant que Directrice en 2009, j'avais déjà une fibre culturelle, j'aimais beaucoup le théâtre, mais je dirais que cette fibre a grandi en exerçant mon métier, sur un territoire qui m'est cher de surcroît, car il s'agit de ma commune. Participer à son développement me tient forcément à cœur. On ignore parfois tout le travail que nous faisons avec les écoles, la médiation qui s'opère en dehors des moments de spectacles, les moments aussi où nous sortons des lieux dits « culturels » pour aller rencontrer des citoyen·nes, que ce soit

sur la place du village, lors de marchés, dans des homes... Partager le vécu de personnes et le transformer en mouvement créatif, par exemple en installant des œuvres dans l'espace public, c'est un pan important de notre travail. Pour moi, le Centre culturel de Theux est un lieu attentif, convivial, chaleureux... et grandissant ! La culture est importante dans le sens où elle permet à chacun·e de s'exprimer et d'appréhender le monde avec les meilleurs outils possibles. À mon sens, sans culture, il n'y a pas de possibilité de partage entre les citoyen·nes. Il n'y a d'ailleurs pas une culture, mais des cultures, qui sont autant d'espaces de rencontres essentiels. Je souhaite poursuivre le travail avec mon équipe en ayant conscience de la légitimité et de l'importance de notre action. Sur notre territoire, j'ai l'impression que cela est relativement bien ancré et compris. J'espère que nos missions pourront se poursuivre et grandir, à Theux comme ailleurs. Je pense que l'arrondissement de Verviers fonctionne bien au niveau culturel, tous les centres culturels sont en pleine confiance de ce qu'ils réalisent au quotidien, avec la volonté de poursuivre !



Audrey Bonhomme
Directrice du Centre
culturel de Verviers.

« Notre but commun : faire vivre les droits culturels »

Avant d'être Directrice, j'étais animatrice régionale au Centre culturel de Verviers, qui avait pour mission de rayonner sur les 19 communes de l'arrondissement. Dans les faits, il y

avait peu d'interactions. Depuis 2011, nous avons recentré notre action, avec une concertation entre les Centres culturels de Dison, Spa, Stavelot-Trois Ponts, Theux, Welkenraedt et donc Verviers, qui est porteur de celle-ci. Nos territoires sont différents, nos enjeux peuvent se décliner de façon distincte, mais nous parlons le même langage, notre but commun est de faire vivre les droits culturels. Le Centre culturel est souvent perçu comme un lieu qui fait uniquement de la diffusion. Or, depuis 10 ans, il y a une grande évolution de notre travail au niveau de l'ancrage local, avec la mise en place de partenariats avec des associations. Cela est lié au renouvellement de l'équipe, moins administrative et plus axée sur le terrain. Ce pan du travail est un peu moins visible, mais crucial. Avec la rénovation du Grand Théâtre, il y a un réel enjeu à ne pas retomber dans les travers du passé. Car même si les spectacles peuvent être des éléments déclencheurs de discussions, de réflexions, nous devons continuer à valoriser et à défendre la médiation, la sensibilisation, notamment en dehors des murs, dans l'espace public. C'est là que notre action est la plus pertinente, selon moi, car elle permet de toucher des personnes éloignées de la culture. Il n'est pas rare de devoir expliquer nos métiers, même dans la sphère privée. Certaines personnes pensent que c'est un hobby ! Parler de notre rôle, de nos missions, c'est important, tant auprès du public qu'auprès des politiques locales. On sait que les finances publiques sont dans le rouge absolu et que des questions vont se poser. Comment notre secteur pourra-t-il subsister ? Et ce, sans tomber dans la privatisation, ce qui serait évidemment à éviter. Si nous avons moins de moyens pour fonctionner, il faudra repenser certaines actions, et faire preuve de créativité pour se réinventer.



Patrick Alen
Directeur du Centre
culturel de Welkenraedt

« Il y a une méconnaissance de tout ce qui se passe dans un centre culturel »

Je suis dans le secteur socio-culturel depuis longtemps, j'ai toujours aimé organiser des événements, travailler avec différents publics, des

artistes, des comédien·nes. Je suis Directeur du Centre culturel de Welkenraedt depuis 3 ans, je le connaissais peu au départ, tout comme le territoire, j'ai vraiment appris à le découvrir en y travaillant. Ce qui définit le mieux le CCW, c'est la polyvalence de l'équipe et le fait d'être à l'écoute, à la disposition des citoyen·nes. Il n'y a pas d'autres lieux dans la commune, dotés d'une équipe de professionnel·les de l'animation, avec une proposition équivalente à la nôtre. Je pense qu'il peut y avoir une méconnaissance de tout ce qui se passe dans un centre culturel. Il y a par exemple des moments où nos espaces sont mis à la disposition de groupes autonomes, comme notamment un atelier textile solidaire, où une vingtaine de personnes tricotent des ouvrages à destination de personnes malades. Nos centres culturels sont des lieux ouverts ! Nous espérons obtenir une spé-

cialisation en audiovisuel, pour avoir des moyens de travailler davantage l'éducation aux médias. Ce travail d'ateliers avec des jeunes est très porteur et vecteur d'émancipation. Le dernier projet audiovisuel que nous avons mené avec des élèves de l'Athénée a dépassé toutes nos espérances. Certain·es n'avaient jamais pris la parole en public, tout le processus de réalisation d'un film leur a donné confiance en leurs capacités. La répartition des subventions financières affectées aux opérateurs culturels doit être questionnée. Je pense qu'il y a des dysfonctionnements et des inégalités dans le modèle économique global de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Gérer un centre culturel, c'est comme gérer une petite entreprise, avec du personnel, des charges, une vision à court, moyen et long terme. Il faudra être d'autant plus vigilant à l'avenir.



Photo : les équipes des centres culturels de l'arrondissement (presque) au complet, lors d'une journée de rencontre organisée annuellement par la coopération.



Françoise Servais
Directrice du Centre
Culturel de Stavelot-
Trois-Ponts

« La vie associative est un vecteur de démocratie »

L'amour de l'art et de la culture ont évidemment joué un rôle dans mon choix d'orientation, au même titre que mon grand intérêt pour les gens, le relationnel.

C'est à l'initiative de quelques associatifs et avec le soutien de la commune que l'idée de créer un centre culturel à Stavelot est née, l'extension du territoire avec Trois-Ponts est venue plus tard. J'ai eu envie de m'engager dans la vie culturelle de ma région et j'ai donc été engagée pour déposer le dossier de demande de reconnaissance à la Fédération Wallonie-Bruxelles, que nous avons obtenue au 1^{er} janvier 2001. Les valeurs fondatrices de l'époque sont toujours présentes.

Il y avait déjà à l'époque une vie associative très riche, un patrimoine aussi. L'un des grands axes de notre projet culturel a été d'harmoniser l'offre culturelle existante et de la compléter avec d'autres champs peu présents. Le soutien aux associations est un aspect peu visible de notre travail; or, je suis convaincue que la vie associative est un élément essentiel de la co-

hésion sociale. Ce sont des espaces vecteurs de démocratie, car on le sait, dans les régimes totalitaires, il est hors de question de laisser les gens se rassembler et réfléchir ensemble ! Ce soutien se concrétise par l'organisation d'événements liés à des thèmes qui les mobilisent, l'accès à des salles, à du matériel, des aides dans leurs recherches de financements ou dans la création de supports promotionnels... On sait à quel point ces gens qui s'engagent ont besoin de solidarité. C'est un travail de fond prioritaire pour nous, qui demande énormément d'énergie. La vie des centres culturels n'a jamais été un long fleuve tranquille, elle ne l'est toujours pas ! Le climat politique, le contexte budgétaire... font que nous sommes dans une certaine forme de résistance. L'une de mes préoccupations pour l'avenir, c'est de pouvoir continuer à permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre. Le défi pour l'ensemble du secteur culturel sera de continuer à conscientiser et à cultiver l'esprit critique, de permettre à chacun-e de se faire un avis documenté sur les grandes questions de société. Il en va là aussi de la préservation de notre démocratie.



Alexandra Philippe
Directrice du Centre
culturel de Spa-Jalhay-
Stoumont

« Un centre culturel est dévoué au bien-être culturel des habitant-es »

J'ai été engagée par le Collège de la Ville de Spa en 1991, c'était un contrat d'un an, pour créer le Centre culturel, mettre

en place les statuts, rencontrer les gens sur le terrain, commencer à développer des activités... J'ai pu rencontrer les associations du territoire, une quinzaine à l'époque, pour les convaincre de se mettre autour de la table. Il y en a désormais 80 actives sur les 3 communes qui composent notre territoire d'actions, et nous travaillons avec un bon tiers d'entre elles. Sans les associations, il n'y a pas de centre culturel ! Nous travaillons beaucoup à les soutenir et à leur apporter notre attention. Pendant 10 ans, nous avons été exclusivement soutenus par la Commune, puis nous avons finalement introduit une demande de reconnaissance à la Fédération Wallonie-Bruxelles, que l'on appelait alors Communauté française. C'était important d'avoir notre indépendance et d'affirmer notre identité, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution. Un grand changement dans la vie du Centre culturel a été l'extension de notre territoire aux communes de Jalhay et de Stoumont. Une belle confiance s'est tissée au fil du temps. Ce que nous souhaitons, c'est être une institution dévouée au bien-être culturel des habitant-es, attentive aux besoins de chacun-e et des associations. D'avoir des actions engagées, dans une logique pluraliste et apolitique. Lorsqu'il y a des débats spécifiques qui surviennent sur la place publique, nous pouvons par exemple organiser un débat où les différents points de vue sont représentés. Si ces mécanismes ne peuvent avoir lieu dans un centre culturel, où le fera-t-on ? L'avenir du secteur fait peur, des discours politiques montrent des optiques très différentes par rapport à ce qui fonde les centres culturels, notamment l'utilité de l'éducation permanente dans nos missions de base. J'aurais beaucoup de mal à concevoir le fait de devoir potentiellement gérer une institution différemment, avec la perte de ces fondamentaux. Des centres culturels qui ne feraient que de la diffusion, ce serait comme perdre notre ADN. ●





Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
f cote.tricots.1
www.cotetricots.be



BOUCHERIE **TRAITEUR**
CHARCUTERIE **CRÈMERIE**

Fabrication Maison *Fruits et légumes, Épicerie*

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile Rue Albert de t'Serclaes 73
Fermé le mercredi après-midi 4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53



Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi
et samedi de 10h à 15h
Mercredi et vendredi
de 11h à 18h

Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL.: 087 34 05 31

COIFFURE À DOMICILE

Murielle

*Coupe, couleur, mèches,
permanente...*

Sur rendez-vous: 0473 53 03 72




YVES
Wechseler

ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

PISTOLET : 0,30 €/PIÈCE
PAR 50 : 0,25 €/PIÈCE
PAR 100 : 0,22 €/PIÈCE

RUE DE RECHAIN 11 - 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81

LA NOUVELLE SAISON
DU CENTRE CULTUREL DE DISON
BIENTÔT DISPONIBLE!

Envie de consulter notre
programme, de vous
inscrire aux ateliers ?

Rendez-vous dès le 7 juillet
sur www.ccdison.be

À venir au Centre culturel

LES ATELIERS

Cabarets de fin de saison

Les participant-es des ateliers montent sur scène pour vous faire vivre de sacrées émotions !

Théâtre enfant

Atelier de Jérémy Evrard
(Théâtre du Petit Soleil)

Lu 2.06.2025 - 18 h 30

CC Dison

Impro et performance

Atelier de M.-Laure Vrancken

Me 4.06.2025 - 19 h

CC Dison

Chorale

Atelier de Dylan Herman

Ve 6.06.2025 - 19 h 30

Église Saint-Fiacre

Réservations : ccison.be

087 33 41 81 - lesateliers@ccison.be

Places limitées ! Accès prioritaire aux membres des ateliers.

Prix libre



Avec votre smartphone ou votre appareil photo, venez photographier Dison !

WORKSHOP

× Dès 16 ans
Photo walk, entre ville et campagne !

Animé par Frédéric Muller et Valérie Leemans (CCD)
- Sa 7.06.25 → 9 h 30 à 12 h 30
- CC Dison (point de départ)

Rejoignez notre « photo walk », une matinée pour explorer à pied les coins enviro- nnants, et les immortaliser par la photographie !

Avec votre appareil photo ou simplement votre téléphone, nous partirons à la recherche de la photo parfaitement imparfaite ! Tout au long de la balade, les animateur-trices seront là pour stimuler votre créativité et vous partager des conseils autour de l'image. Enfin, vous repartirez avec une impression au choix de votre image préférée ! La classe ! Allez venez, ça va cliquer !
10 € / 8 € pour les Disonais-es / 4 € prix « tout doux »

SENIORS

Thé dansant

Avec Guy Glorian

- Me 25.06.25 → 14 h à 18 h

- Salle Luc Hommel

Pl. Luc Hommel, 15 - Dison

Des après-midi musicales, animées par Guy Glorian !

N'hésitez pas à venir y faire un petit tour et rencontrer les autres participant-es !

En collaboration avec Eneo Dison
6 € (goûter inclus)

ÉVÉNEMENT

Nourrir Autrement

Le Festival « Nourrir Autrement » invite à ressentir, goûter et imaginer ensemble un futur où notre alimentation devient un choix conscient, joyeux et porteur de sens. Le festival aura lieu du 30 mai au 8 juin 2025 dans de nombreux endroits de l'arrondissement de Verviers, dont 2 dates à Dison !

**Nourrir
Autrement**

Le festival de la transition alimentaire de l'arrondissement de Verviers

WORKSHOP

× Dès 16 ans
Collage sauvage

Animé par Camille Soyeur et Valérie Leemans (CCD)

- Lu 2.06.25 → 13 h 30 à 17 h

- Bibliothèque de Dison

Crée ton affiche engagée !

À partir de la technique du collage, créons ensemble une affiche originale et engagée, pour soutenir la



transition alimentaire ! Paires de ciseaux, colles, magazines et vieilles images seront au rendez-vous pour débri- der notre imaginaire. Les œuvres finales seront imprimées en riso- graphie et distribuées ensuite durant le festival. Nous verrons peut-être quelques-uns de ces « col- lages sauvages » essaimer et fleurir un peu partout.
3 € (12 part. max.)

WORKSHOP

× Dès 16 ans
Écriture sauvage

Animé par Laura Perez (CCD)

- Di 8.06.25 → 13 h 30 à 17 h

- Pavillon d'Ottomont

Rejoignez-nous et écrivez votre rapport au monde, au vi- vant, au sauvage, au durable. Inspirez... Respirez... Écrivez !

Au milieu du parc du châ- teau d'Ottomont, le cahier sur l'herbe ou le dos contre un arbre, nous nous laisse- rons inspirer par les « col- lages sauvages » produits par les participant-es de l'ate- lier du 2 juin (voir ci-contre), en faisant fleurir ici et là nos mots, nos slogans ou nos échappées poétiques.

Un après-midi d'écriture pour se (re)connecter à son imagi- naire, inspiré de la nature !

3 € (12 part. max.)



DÉJÀ UNE SOLAIRE
À VOTRE VUE
À 75€ ET 160€
AVEC VERRES PROGRESSIFS

LECOCCO
OPTICIENS

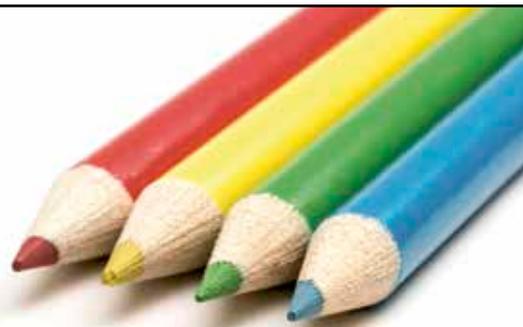
△ **Nouvel horaire** △
dès le 1^{er} mai 2025
Mardi au samedi
de 9 h 30 à 18 h
Fermé le lundi

Adresse
Rue de la Grappe 8A
4820 Dison
087 33 80 07
optiquelecocq.be



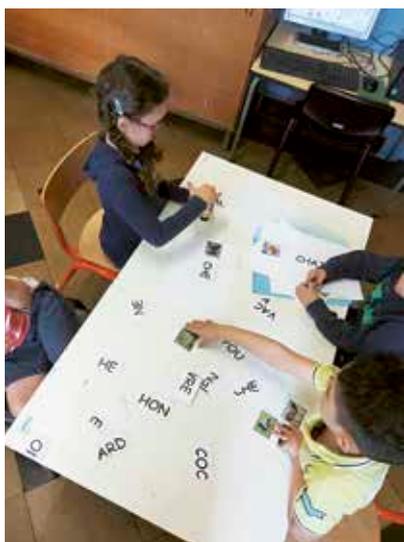
Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81

École Saint-Fiacre Dison



- Équipe éducative soudée et dynamique
- Grands espaces de jeux, pédagogie adaptée à chaque élève, de la classe d'accueil à la 6^e primaire
- Repas chaud gratuit pour tous les élèves, pour l'année 2025/26

Infos et inscriptions pour l'année 2025/26 :
Ivan Baguette, Directeur – 0476 30 56 83



Rue du Husquet 26 – 4820 Dison
saintfiacredison@entiteaubel.be
ecolesaintfiacre.be
📍 École Saint Fiacre Dison



Coup de pousse et activités

Partons à la découverte de la bette ou poirée

- *Beta vulgaris* L.
- Bisannuelle
- Germination : 10 à 30°C
- Levée en 10 à 20 jours

Semis : d'avril à mi-juillet, semez en ligne directement en place par poquet espacés de 45 cm. Lorsque les plants ont 2-3 vraies feuilles, ne gardez qu'un plant par poquet. Les plants arrachés peuvent être repiqués ailleurs.

Récolte : coupez les feuilles (avec la carde) au fur et à mesure des besoins. Si l'hiver est doux, le plant repartira au printemps suivant. Vous pourrez effectuer quelques récoltes avant la montée en graines.



JUIN

Les activités à venir

L'imaginaire des bébés

- **Me 25.06.2025 → 10 h 30**
- Bibliothèque d'Ottomont
- Lectures, comptines et instruments pour les 0-3 ans.
- Réservation indispensable : biblio.ottomont@dison.be ou 087 33 71 89. Gratuit.

Heure du conte

- **Le 11/06 de 14 h à 15 h**
- Centre culturel de Dison
- Salle du rez

Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans. Enfants accompagnés de deux personnes au maximum.

Réservation indispensable : biblio@dison.be ou 087 33 45 09. Gratuit.

Exposition

Jusqu'au 30 juin, découvrez l'exposition basée sur la série de bandes dessinées *Les Enfants de la Résistance*, accompagnée des témoignages de résistants disonais.

En partenariat avec l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy.

Visible pendant les heures d'ouverture habituelles, sauf le mercredi : uniquement de 16 h 30 à 18 h. Accessible à partir de 8 ans. Gratuit. Animation possible pour les élèves de 5^e et 6^e primaire sur rendez-vous uniquement : biblio@dison.be - 087 33 45 09

Écrivain public

Depuis le mois d'avril, la bibliothèque de Dison accueille une permanence d'écrivain public. Tous les mercredis de 14 h à 16 h, Marie Bouquette vous aide dans vos démarches administratives, dans la rédaction ou la compréhension de courriers. Elle vous reçoit en toute confidentialité, sans rendez-vous, dans la salle polyvalente à l'étage de la bibliothèque. Ce service est gratuit et accessible à toutes et à tous. ●

Bientôt en vacances ?



Les bibliothèques mettent à votre disposition trois liseuses.

Consultez le catalogue sur lirtuel.be pour emprunter des livres électroniques gratuitement et voyager léger.

Pas de vacances ?

Retrouvez les bibliothécaires à Ottomont pour l'opération « Lire dans les parcs » : Le 8 juillet de 14 h à 17 h, ainsi que les 22 juillet, 5 août et 19 août de 10 h à 12 h. Rendez-vous au pavillon en cas de pluie. ●

INFOS

Bibliothèque de Dison

Rue des Écoles 2
4820 Dison
087 33 45 09
biblio@dison.be
Lundi : 13 h à 18 h 30
Mardi et samedi : 9 h à 13 h
Mercredi et jeudi : 13 h à 18 h

Bibliothèque et grainothèque du Village

Avenue du Centre 269
4821 Andrimont
087 35 45 80
biblio.village@dison.be
Mardi : 15 h à 18 h

Bibliothèque d'Ottomont

Parc du Château d'Ottomont
Rue de Verviers 203
4821 Andrimont
087 33 71 89
biblio.ottomont@dison.be
Lundi : 13 h à 18 h
Jeudi : 13 h à 18 h 30

bibliotheques.dison.be
Catalogue : mabibli.be
[bibliodison](https://www.facebook.com/bibliodison)

LES AMIS D'ADOLPHE HARDY

Exposition de peinture du groupe DoDÉC'ART

Le groupe DoDÉC'ART a le plaisir de vous inviter à son exposition qui se tiendra du 14 au 29 juin dans l'Espace Joseph Gélis de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy. L'exposition sera accessible tous les jours de 14 h à 18 h. Le vernissage est prévu le vendredi 13 juin à 19 h.



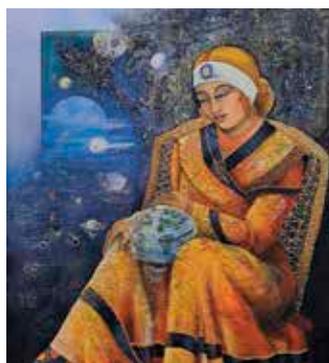
Peinture d'Éric Delvaux

Le groupe DoDÉC'ART a été imaginé et initié suite à une rencontre conviviale entre amis, animée par Julian Van Bur : « Nous étions 12 personnes, ce qui nous a amené à le baptiser DoDÉC'ART. » Le but de ce groupe est de présenter des artistes respectueux de l'Art dans son ensemble, fidèles à l'apprentissage reçu par leurs maîtres, et cela dans le respect de chacun, en toute confiance et amitié. Lors de cette exposition, ce sont six d'entre eux qui vous présenteront quelques-unes de leurs réalisations.

Julian Van Bur

Artiste au talent reconnu, elle transpose son univers sym-

bolique et onirique, autant en abstraction qu'en œuvre figurative. Fidèle à sa démarche, elle poursuit son travail depuis une soixantaine d'années sans relâche, dans le but de défendre la beauté artistique et le respect du métier...



Julian Van Bur

Éric Delvaux

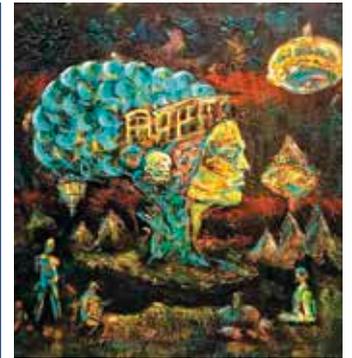
Artiste de cœur, artiste de sang... ses doigts auraient pu être des pinceaux. Il reste ouvert à toutes formes de créations, passant par la sculpture, le dessin au crayon, l'aquarelle, la peinture à l'huile, le fusain, la création d'objets de décoration. Seule l'imagination est son guide, le rêve restant son compagnon de tous les instants et donnant vie à ses crayons et ses pinceaux. Primitif ? Certes non ! Il « génèse », il « régénèse », s'y sent bien, recrée un monde - son monde - fait d'embryons, de naissances, de familles... Il repense ses jardins, ses forêts. Il dématérialise, il est presque immatérialiste ; c'est conscient et inconscient il « artiste » ses émotions sur ses toiles, c'est « les sens-ciel ».

Françoise Mattina

Du figuratif à l'abstraction, de l'huile à l'acrylique, toujours en évolution pour ne pas rester cloîtrée dans le passé. Maîtrise de la technique, de la couleur et lâcher prise, évocations et impressions, tout se mêle pour nous faire ressentir des émotions contrastées. Ses œuvres évoquent des ailleurs que nous,



Françoise Mattina



Micha

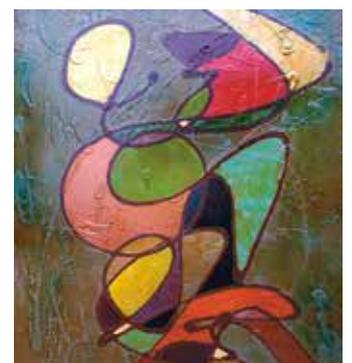
spectateurs, découvrons en nous-même avec étonnement.

MICHA

« Le monde n'est pas ce qu'il semble être... et il l'est ». Dans ses œuvres, il essaie d'attirer l'attention du spectateur à la fois sur l'apparence extérieure et sur la composante interne de notre monde. Il essaie de présenter sa philosophie et de la partager avec les autres. Il travaille en techniques mixtes. Parallèlement aux idées des peintures, il recherche des matériaux pour transmettre le plus fidèlement possible l'essence des œuvres. La peinture est pour lui un moyen de s'éloigner de la rationalité de l'enseignement technique vers un autre plan de perception. L'équilibre est probablement le critère qui lui tient à cœur.

MONA

L'esprit ouvert, sa curiosité la dirige vers des études différentes. Elle choisit finalement des études artistiques et obtient un diplôme d'arts plastiques. Elle entreprend alors de tracer des dessins fantaisistes et harmonieux proche de la rigueur de ses travaux de dessin scientifique. Un besoin de liberté et de plus de spontanéité, la pousse à effectuer des abstraits



Mona



Angèle Thome

un peu débridés, mais son naturel méticuleux lui permet d'établir un résultat entre les différentes méthodes. La création est la porte qui lui ouvre des horizons multiples et un véritable exutoire à la monotonie qui pourrait ternir son quotidien. Sa parole est : « *Que l'art soit toi, moi et nous* ».

Angèle Thome

Artiste peintre autodidacte, elle pratique une peinture réaliste qui s'approche de plus en plus de l'hyperréalisme. Elle utilise principalement la technique de l'huile, même si elle a débuté avec l'aquarelle. Amoureuse dans l'âme des vieilles pierres, elle aime peindre les paysages provençaux, bretons, et surtout de notre région, soit à partir de vieilles photographies, de cartes postales, ou de photos qu'elle capture elle-même au gré de ses promenades. ●

IN MEMORIAM

Joseph Gélis

Désireuse d'honorer le souvenir de Joseph Gélis (6.05.1923 – 20.06.2007), fondateur de l'ASBL, Les Amis d'Adolphe Hardy ont le plaisir de vous inviter à la commémoration du 18^e anniversaire de son décès.

À cette occasion, une gerbe sera déposée sur sa sépulture le samedi 14 juin 2025, réunion à 11 h au cimetière de Dison.

Le verre du souvenir vous sera offert dans l'Espace Joseph Gélis, place du Sablon 79 à Dison. ●

NICOLE COLLINS

L'omelette verte aux saveurs variées



Cerfeuil musqué, mauve, fenouil à branches, marjolaine et céleri... la cueillette de Nicole.

Dois-je rappeler qu'il était bien connu dans les années 50 que les diverses mauves avaient pour fonction de calmer la faim et que le grignotage de quelques graines encore vertes de cerfeuil musqué, voir d'un petit brin de feuillage, longuement mâchouillés, devaient non seulement s'avérer plus que favorable au système digestif, mais également bénéfiques à tout l'organisme de par leur richesse, notamment en enzymes et vitamines très fraîches. Renouer avec la tradition, c'est aussi comprendre que cette cueillette devait s'avérer de toute première fraîcheur, « *ce sont les bons docteurs qui l'ont écrit* », chantait l'une des plus âgées du petit hameau de Solwasster. Alors, ce doit être ainsi ! Et, comme l'on ne mélangeait pas n'importe quoi, il fallait attendre la soupe, voire l'omelette ou le plat principal, et ce, patiemment. Le temps que les substances précédentes aient fait leur effet de nettoyage des papilles

et de tout le reste, car « *on ne mange pas avec un estomac encore rempli* » ajoutait-elle. Le mets qui s'ensuivait était le plus souvent frugal et constitué d'une soupe, voire d'un plat, d'une omelette, de quelques tartines. Je vous suggère ici l'omelette qui eut un très grand succès auprès de tous les âges lors de mes ateliers, à savoir : l'omelette verte aux saveurs variées.

Vive les saveurs !

Prenez quelques jeunes pousses de marjolaine non fleuries, de fenouil à branches, de mélisse citronnelle, de jeunes céleris verts ou d'aégopode rapidement rincées, finement hachées et fouettées avec 2 décilitres de crème de vache (voire 1 décilitre, si vous préférez, cependant, ajoutez un peu d'eau), une tasse de farine, et 8 œufs. Jetez le tout dans un large plat et fouettez énergiquement. Huilez la poêle et faites cuire quelques instants sur chaque face et à feu modéré. Si vous préférez votre omelette salée, ajoutez un peu de verdure de jeunes oignons et saupoudrez d'un rien de sel très fin.

Si vous la préférez sucrée, alors étalez une cuillerée à soupe de miel régional, riche en sucre inverti, très bénéfique (tant qu'il reste encore des abeilles).

Une bonne base

Toutes les plantes ci-dessus poussaient dans des sols riches, humifères, à des orientations qui leur étaient spécifiques. En ce qui concerne les jeunes oignons, j'ai pour ma part fait le choix sous ce climat toujours plus caniculaire d'en cultiver plus d'une centaine dans une surface de 1 m sur 1,50 m, en potager surélevé, à la mi-ombre, dans une couche profonde de très vieux terreau, et ce, de manière à bénéficier de ces jeunes oignons de mars jusqu'à fin août, sans labour. Tant de petites astuces à retrouver et à mettre en pratique. Il suffit de très peu de place pour cultiver une base de plantes nécessaires aux bienfaits de l'organisme et d'accueillir également quelques sauvages... Surtout en cette époque où il est important de faire des économies. Belle saison. ● **Nicole**



Chaque jeudi, vos produits locaux livrés au Centre culturel de Dison !

Soutenez les producteurs locaux en commandant vos produits en ligne et récupérez votre colis au Centre culturel de Dison !

- 1** Passez commande sur le webshop de Circuits paysans avant le dimanche minuit.
- 2** Récupérez votre colis au Centre culturel de Dison (rue des Écoles, 2) le jeudi suivant entre 15 h et 18 h.

Webshop: circuitspaysans.be

Contact / Infos: Circuits Paysans

04 252 32 12 – coop@circuitspaysans.be

 CircuitsPaysansCooperative

FAIR-O-METRE

La Commune de Dison confirme son engagement pour le commerce équitable avec un score remarquable au Fair-O-Mètre !

La Commune de Dison a démontré une fois de plus son engagement en faveur du commerce équitable en obtenant un excellent score au Fair-O-Mètre, l'auto-évaluation bisannuelle des communes titrées.

Cette performance souligne les efforts continus de la commune pour promouvoir un monde plus juste et durable. Ce score n'aurait pas pu être atteint sans le soutien des différents partenaires, dont notamment toute l'équipe de l'Agence de développement local de Dison (ADL). Le Fair-O-Mètre, qui évalue l'engagement des communes labellisées « Commune du Commerce équitable », révèle que 65 % d'entre elles ont décroché un score A ou B, les meilleures distinctions possibles. Un résultat qui confirme que le commerce équitable est bien plus qu'un titre, mais une démarche active vers un changement durable.

Un engagement concret

L'obtention de ce résultat est le fruit de plusieurs initiatives soutenues par l'ADL.

Achats responsables : la Commune favorise les produits issus du commerce équitable dans ses achats publics, notamment pour le café et les textiles destinés aux employés.

Collaboration locale : Le partenariat avec les commerces,

l'horeca, les écoles et les entreprises locales est renforcé pour promouvoir des choix de consommation plus équitables. **Sensibilisation citoyenne :** De nombreuses actions sont organisées pour informer les citoyens, comme des événements durant la Semaine du Commerce équitable ou des campagnes de communication. Ce score au Fair-O-Mètre est une reconnaissance des efforts collectifs de notre Commune. Cela montre qu'elle reste mobilisée pour un commerce plus juste et plus durable.

Une dynamique régionale en forte croissance

Actuellement, 59 communes en Fédération Wallonie-Bruxelles portent fièrement le titre de « Commune du Commerce équitable », soit près d'une commune sur cinq ! La campagne continue de se développer avec huit nouvelles communes labellisées depuis 2023, preuve d'un engagement croissant dans la région. « La progression de cette campagne est remarquable », souligne Caroline Laroye, coordinatrice de la campagne. « Non seulement de nouvelles communes



nous rejoignent, mais celles déjà titrées redoublent d'efforts pour maintenir ou aller encore plus loin dans leurs engagements. »

Le Fair-O-Mètre, réalisé par 81 % des communes labellisées, montre que l'engagement ne s'arrête pas à l'obtention du titre, mais se traduit en actions concrètes et mesurables. Découvrez le score de notre commune sur www.cdce.be et rejoignez le mouvement ! La campagne des Communes

du Commerce équitable (CDCE) est une initiative portée par Oxfam-Magasins du monde, Frères des Hommes et Fairtrade Belgium et soutenu par la Direction générale de Coopération au Développement (DGD). Les communes qui s'engagent de façon active et participative pour le commerce équitable reçoivent le titre honorifique de « Commune du commerce équitable ». • Infos : Caroline Laroye info@cdce.be - 0499 64 65 53



Visitez le site internet de votre commune : www.dison.be

POLICE

Comment déposer une plainte auprès de la zone de police Vesdre ?

Vous êtes victime d'une infraction ? N'hésitez pas à déposer plainte auprès de la police. C'est en effet sur base de votre plainte qu'une enquête pourra être initiée. Sans cela, aucune recherche ne sera réalisée.



ù, quand et comment puis-je déposer plainte ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Privilégiez le dépôt de plainte sur rendez-vous

Dans le but d'améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes et d'engager notre zone de police dans une démarche de renforcement du lien numérique avec la population, un service de dépôt de plainte sur rendez-vous est mis en place à la ZP Vesdre depuis 2023. Il permet à l'utilisateur d'organiser sa venue au commissariat en fonction de ses contraintes personnelles, mais aussi de limiter fortement son temps d'attente au commissariat. Une prise en charge par un policier à l'heure choisie par le citoyen sur la plateforme de rendez-vous est assurée. Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple : il vous suffit de vous connecter sur notre site internet policevesdre.be et de

cliquer sur l'icône « Prendre un rendez-vous ». Un tutoriel vous expliquant la marche à suivre est également mis à votre disposition. Consultez-le et la prise de rendez-vous en ligne n'aura plus aucun secret pour vous. Le dépôt de plainte sur rendez-vous est possible du lundi au jeudi, de 13 h à 20 h 30, à tout rôle dans les quatre commissariats composant notre zone.

- Lundi : commissariat Verviers 2 (au centre de Verviers, rue des Martyrs, 43)
- Mardi : maison de police de Dison (au centre de Dison, rue Léopold, 18)
- Mercredi : commissariat Verviers 3 (à Ensival, Cité Armand Dederich, 41)
- Jeudi : maison de police de Pepinster (au centre de Pepinster, rue Neuve, 37)

Bien qu'habitant à Dison, notez que vous pouvez choisir de déposer plainte dans l'antenne de police qui convient le mieux à votre agenda. Exemple : si vous n'êtes dispo-

nible que le jeudi après-midi ou en début de soirée, vous pouvez sans souci prendre rendez-vous pour déposer plainte à Pepinster.

Sans rendez-vous

La Maison de Police de Dison vous reçoit pour un dépôt de plainte le lundi, le mercredi et le vendredi en matinée. À partir du 1^{er} juin 2025, la Maison de Police de Dison, implantée rue Léopold 18 à Dison, continuera à vous recevoir pour un dépôt de plainte SANS rendez-vous mais uniquement le lundi, le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h. En effet, en vue d'augmenter la proximité de terrain avec la population et, dès lors, de privilégier la présence des policiers dans les quartiers, notre Maison de Police sera désormais fermée pour les dépôts de plaintes SANS rendez-vous les mardis et jeudis. Ce temps sera mis à profit pour mener des actions sur le territoire disonois, mettre en place des patrouilles de

contact, augmenter notre visibilité, tout en renforçant le sentiment de sécurité des citoyens. À tout autre moment, dont le week-end, il vous est loisible d'aller déposer plainte au Commissariat Verviers 1 (Hôtel de police de Verviers, situé chaussée de Heusy, 219 à 4800 Verviers), mais les pics de fréquentation y sont fréquents. Le dépôt de plainte sur rendez-vous reste donc la solution à privilégier. Par ailleurs, nous tenons à préciser une nouvelle fois qu'il n'est pas possible de déposer plainte par téléphone, par email ou via les réseaux sociaux.

Urgence : formez le 101

Enfin, pour toute situation d'urgence (coups et blessures, cambriolage, vol avec violence, accident de la circulation avec blessé, etc.) ou si vous êtes témoin d'un manège suspect, contactez immédiatement notre numéro d'urgence 101. ●

1^{er} Commissaire Chantal Simon
Cheffe de la MP de Dison

État civil

Naissances

Naëva, chez Giovanni Props et Kelly Heck, le 4.04.25
Noé, chez Tom Pfaff et Safia Tarbaoui, le 4.04.25

Lucien, chez Romain Albert et Illona Lousberg, le 6.04.25

Jaden, chez Delphine Just, le 10.04.25

Aya, chez Ziad Othman et Soumaya Burgeon, le 10.04.25
Roza, chez Elisabeta Unc, le 10.04.25
Ibrahim, chez Ah-

med Hassan Mohamed et Nasteho Juruhov, le 11.04.25

Asaf, chez Mehmet Kayaalp et Hüriyyet Kayaalp, le 11.04.25
Bayana, chez Anwar El Moussaoui et Hanane El Aboussi, le 15.04.25

Omar, chez Haytam Boudabza et Sarah

Vella, le 15.04.25

Eden, chez Tom Goudart et Megane Baikry, le 16.04.25

Mariages

Le 23.04.25, Abdallah Dakir et Maryam Chouiba
Le 26.04.25, Régis Boutet et Yasmine Sicism

Décès

Monique Decourty, 65 ans, † 9.04.25

Marie-José Braun ép. Christian Monami, 72 ans, † 16.04.25

Mariette Noblue, 94 ans, † 18.04.25

Martine Geromboux, 61 ans, † 18.04.25

Paulette Dorjon vve Simon Thissen,

92 ans, † 20.04.25

Freddy Götzen, 86 ans, † 21.04.25

Colette Servais vve José Herzet,

80 ans, † 1.05.2025

Claude Moonen,

80 ans, † 1.05.25

Julianne Demecheleer, 89 ans, † 4.05.25

Norbet Hunerbein, 72 ans, † 4.05.25

TERRITOIRE ET MOBILITÉ

Appel à candidatures complémentaire pour le renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal de Dison annonce le renouvellement intégral de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement territorial. Suite au nombre insuffisant de candidatures reçues lors du premier appel, un appel complémentaire est effectué.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;

4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal du 2/06/2025 au 7/07/2025 inclus :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison ;
- soit par courrier électronique à urbanisme@dison.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès du Service de l'Urbanisme.

Toute demande de renseignement est adressée au Service de l'Urbanisme, aux coordonnées reprises plus haut, ou au 087 39 33 40. Le Service est accessible sans rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h. Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site internet de la commune www.dison.be.

PCS

Brocante du Souvenir 2025

Amateurs de chine et de découvertes, préparez-vous ! La brocante du Souvenir revient cette année pour une journée pleine de trésors et de convivialité.

Ce dimanche 29 juin, de 8 h à 14 h, rue du Souvenir à Dison, venez flâner dans les allées animées et dénicher des objets insolites, des antiquités, des livres anciens, des bijoux et bien plus encore. Une belle occasion de donner une seconde vie aux trouvailles et de partager un moment chaleureux avec les passionnés de brocante.

Bar et petite restauration sur place pour se régaler entre deux découvertes. Exposants ou visiteurs, rejoignez-nous !

Emplacements gratuits pour les exposants ! ●

Infos et inscriptions :

Plan de cohésion sociale
087 46 99 84 - [disonpcs](https://www.dison.be)



C'est le retour de la brocante du Souvenir à Dison ce samedi 29 juin !

QUARTIERS D'ÉTÉ!

ANIMATIONS GRATUITES
POUR TOUS ET TOUTES

12.06
16H-19H
RUE DU BIEZ

2.07
14H-17H
PLACE
SIMON GATHOYE

7.07
14H-17H
ESPLANADE
DE LA LIBÉRATION

8.07
14-17H

PARC
D'OTTOMONT

**APRÈS-MIDI
SPÉCIALE**

9.07
14-17H
PLACE DE L'ÉGLISE
RENOUPRÉ

19.08
10H-12H
PARC
D'OTTOMONT

28.08
16H-19H
PLACE
SIMON GATHOYE

INFOS

CENTRE CULTUREL
DE DISON

ccdison.be

087 33 41 81



BROCHETTE
OU SAUGISSE ?



KETCHUP
OU MAYO ?

PÉTANQUE
OU FLÉCHETTES ?